



HAL
open science

Licence Arts plastiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts plastiques. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02037344

HAL Id: hceres-02037344

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037344v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Arts plastiques

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Arts plastiques* de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM forme les étudiants à la pratique et à la théorie des arts. Elle ouvre à la poursuite d'études en master Recherche, ou en master Professionnel, aux métiers de l'enseignement, avec la préparation éventuelle du Capes ou de l'Agrégation au sein de l'UJM, ainsi qu'aux métiers artistiques et de la médiation culturelle. L'enseignement est exclusivement dispensé sur le site Denis Papin de l'UJM.

Avis du comité d'experts

Cette formation est bien située à la fois dans son champ de connaissances et dans son territoire géographique ; elle est unique pour son champ de formation dans l'environnement régional élargi (Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté), ce qui se manifeste par des effectifs en hausse (de 156 étudiant en 2009 à 172 en 2013) et par une difficulté quant à la capacité d'accueil de la formation.

L'accent est mis sur le nécessaire équilibre entre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques. A la lecture du tableau d'unités d'enseignement (UE) fourni dans le dossier, il apparaît cependant que les ECTS concernant les pratiques artistiques restent nettement minoritaires ; leur articulation avec les enseignements théoriques est peu lisible et il n'est pas fait mention d'une progressivité de l'acquisition des compétences dans le cursus. L'existence d'un large tronc commun avec les L1 du champ de formation (lettres, sciences du langage, arts) est un point positif quant à la transversalité des enseignants et aux possibilités de réorientation à la fin d'une L1, mais peut contribuer à la difficulté d'adaptation rencontrée par certains étudiants lors de la première année, ce que souligne le dossier. L'effort est manifeste dans le suivi individualisé des étudiants, avec un enseignant référent en L1, mais se heurte à un manque d'encadrants en regard de la densité des effectifs, ce qui contribue sans doute au taux d'échec de plus de 50 % entre l'entrée en L1 et la validation du diplôme. Une réflexion plus fine reste à mener sur la lisibilité du cursus en termes d'articulation des parcours et de progressivité de l'acquisition des connaissances. Au vu de la diversité des débouchés envisagés par la formation, qui vont de l'enseignement à la pratique artistique autonome, en passant par des positionnements plus spécifiques dans le milieu culturel, que ce soit dans la médiation ou dans des formations techniques, la question se pose de parcours plus ciblés et mieux identifiés au moins en L3, si ce n'est en L2. Ces parcours, s'ils existent, ne sont pas identifiables dans le dossier présenté.

L'ouverture volontariste de la formation sur son contexte professionnel régional est à souligner, les partenariats avec les structures culturelles sont très positifs, en particulier les projets conjoints menés avec l'Ecole Nationale d'Art et de Design de Saint Etienne, qui sont à encourager et développer. L'ouverture sur l'international est également un point positif, mais gagnerait à s'intégrer plus précisément dans le cursus, avec une relation construite entre l'éventuel stage à l'étranger et le projet professionnel.

L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs, des professeurs agrégés, des attachés temporaires d'enseignement et de recherche, des moniteurs ainsi que nombre de chargés de cours artistes, professionnels, doctorants. La diversité et la complémentarité de ces encadrants sont l'un des points forts de cette formation malgré les difficultés posées par le renouvellement constant d'enseignants non-statutaires quant à la lisibilité et à l'articulation du cursus. Le pilotage de la formation est dynamique et en constante autoévaluation, à travers des conseils de départements rassemblant tous les acteurs de la formation, étudiants compris, tous les deux mois.

Le caractère complexe du champ de connaissance couvert par la formation et la densité des effectifs expliquent en partie la difficulté du suivi des diplômés ainsi que les abandons ou échecs en cours de formation. Il est toutefois nécessaire de faire un effort accru en ce sens. Les enquêtes ne sont pas la seule réponse appropriée. La fidélisation du public étudiant peut être recherchée pendant et après la formation via des événements réguliers permettant l'échange d'informations ou le partage des difficultés rencontrées dans et en dehors du cursus. Elle peut également être recherchée via une utilisation plus engagée des outils numériques, plateformes, réseaux plus ou moins formels sur le net, base de données ouvertes, etc.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'équipe pédagogique compte neuf enseignants-chercheurs et quatre doctorants chargés de cours. L'équipe de recherche du CIEREC (EA 3068) anime des journées d'études pendant lesquelles sont montrés les travaux des étudiants en regard des thématiques proposées. En L3, le séminaire-atelier prépare à la recherche en master. La recherche n'est pas en soi l'objectif de cette formation, mais y tient sa place à la fois comme ressource pédagogique et comme potentialité dans la poursuite d'études.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Un guide des compétences précise les correspondances entre la formation et les compétences professionnelles ; il valorise la formation et aide au recrutement. Le Projet Professionnel Personnel (PPP) est en place en L3 depuis 2011, en groupe de 20 étudiants, avec un intervenant professionnel ; il amène à la production d'un projet écrit, avec présentation orale. En L3, une formation préparant à l'enseignement dans le primaire est proposé en alternative au stage obligatoire. Les étudiants ont accès au Forum des Métiers et à la journée de « Job Dating » organisée par la Fondation de l'UJM.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La politique de stages est bien articulée, avec d'un côté le stage obligatoire (durée non indiquée) donnant lieu à une problématique plastique personnelle accompagnée par un mémoire, et de l'autre les stages conseillés, d'insertion professionnelle ou de réorientation. L'aide à la mise en place des stages et à leur suivi est activement mise en place par l'équipe pédagogique, avec le support des infrastructures de l'UJM.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture à l'international est manifeste, à travers les programmes Erasmus et Crepuq (mobilité vers le Québec) et des partenariats bilatéraux. Les accueils d'étudiants étrangers se font en transversalité avec les autres licences du champ de formation. Le cumul d'aides financières à la mobilité est possible et est un point très positif.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En L1, le recrutement se fait par la procédure Admission Post-Bac - APB - (communication via un salon de l'étudiant, un forum de l'Education Supérieure et une opération Portes Ouvertes). En L2 et L3, il est assuré par une commission pédagogique. Les enseignements de L1 sont majoritairement transversaux, ce qui permet des passerelles sur les autres filières du champ de formation. L'accompagnement des étudiants en L1 est satisfaisant, il est assuré par cinq enseignants référents, avec fiche de suivi individuel, ainsi que par un tutorat d'étudiants en M1 et M2, tutorat étudiant également possible sur les deux autres années.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait en présentiel avec une large part de travaux dirigés et travaux pratiques, ce qui est positif. L'enseignement des langues est obligatoire et volontariste (Plan Langues à l'échelle de l'UJM). Un bureau virtuel des étudiants permet la diffusion des documents de cours et le dialogue étudiants-enseignants. Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est en place sur l'ensemble de l'UJM. L'acquisition des Technologies de l'Information et de la</p>

	Communication pour l'Enseignement (TICE) est intégrée dans le cursus et encouragée par la formation continue, avec l'acquisition possible de certificats.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait en contrôle continu pour les travaux dirigés et par contrôle terminal, avec anonymat des copies, pour la plupart des cours magistraux. Les diplômes sont délivrés par un jury de trois membres (composition non spécifiée dans le dossier). Les modalités de délivrance des ECTS sont clairement expliquées.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il est mis en place à titre expérimental un « passeport pour l'avenir » qui permet un suivi individuel dans le cadre des modules de préparation à l'insertion professionnelle. La densité des effectifs pose toutefois des difficultés quant à ce suivi individualisé.
Suivi des diplômés	Les seules indications apportées par le dossier viennent d'une enquête réalisée auprès des diplômés de 2009. Il n'y a pas d'autre outil de suivi hors les données statistiques de la formation. Celles-ci montrent en 2013, un taux de 50 % d'entrée en M1 après la L3, à mettre en regard d'un taux d'échec global entre l'entrée en L1 et le diplôme de plus de 50 %, ce qui est moyennement satisfaisant.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement où sont représentés tous les acteurs de la formation se réunit annuellement, les commissions paritaires sont bisannuelles. Ces procédures sont bien mises en place et semblent porter leur fruit.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation attractive, bien insérée dans son environnement.
- Cursus adapté aux objectifs, ouvert sur la création contemporaine, et permettant l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, dans la diversité des champs artistiques.
- Pilotage de la formation exigeant, souci du suivi pédagogique.
- Réactivité quant aux recommandations précédentes de l'évaluation AERES (sur le plan des langues et de l'ouverture à l'international).

Points faibles :

- La densité des effectifs qui pose des difficultés de moyens, dans la disponibilité des encadrants et des espaces ainsi que des ressources matérielles dans les ateliers et salles de travaux dirigés.
- Progressivité des enseignements et des acquisitions de compétences non lisibles dans le cursus ; les savoir-faire techniques permettant une production autonome sont peu mis en valeur. Le tableau des unités d'enseignements fourni dans le dossier ne rend pas toujours lisible la structure globale de la formation et ne permet pas d'apprécier une spécialisation progressive, telle qu'elle est revendiquée dans la présentation globale.

Conclusions :

La formation couvre un champ riche et complexe, avec une équipe pédagogique engagée dans son pilotage de façon dynamique et réflexive. Elle fait preuve d'une politique volontariste quant à l'enseignement des langues, à l'ouverture à l'international, à la préprofessionnalisation et à la mise en place de partenariats productifs avec les structures culturelles régionales. Les difficultés tiennent à la fois à la complexité du champ de connaissances, avec les

équilibres à mieux définir entre savoir-faire et savoirs, et à une tension budgétaire certaine quant aux moyens mis en œuvre en regard des effectifs.

La question se pose quant à l'existence d'un dialogue et d'un partage d'information avec la licence de *Lettres modernes* dispensées par l'UJM, les instances de pilotage des deux formations gagneraient à un travail plus collégial. La mise en place d'un parcours Professeurs des Ecoles en L3, tel que cela existe dans le cursus « Lettres modernes », devrait être envisagée en cursus « Arts Plastiques ». De même, une transversalité plus volontaire serait souhaitable entre les deux cursus.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LI160009833

Licence mention Arts Plastiques

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Concernant « *la progressivité des enseignements et des acquisitions de compétences non lisibles dans le cursus* », l'équipe pédagogique aspire vivement à remédier à cela et travaille activement à la constitution de la future maquette d'enseignement qu'elle souhaite plus cohérente et logiquement structurée dans le sens d'une **spécialisation progressive**.

Quant au dialogue souhaité avec les formations Lettres, il est déjà effectif grâce à la mise en place depuis deux ans, d'une Licence « **Lettres et Arts** ». Ce parcours, propose aux étudiants inscrits en Lettres-Arts (de plus en plus nombreux), pour les trois années de Licence, le suivi de cours de la formation en Arts plastiques.

Enfin, l'option « **Professorat des Ecoles** » précédemment proposée en Licence 3, a été supprimée l'année dernière, faute d'étudiants d'inscrits. Elle pourrait tout à fait être envisagée de nouveau si des demandes de la part des étudiants en Arts plastiques étaient formulées.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH